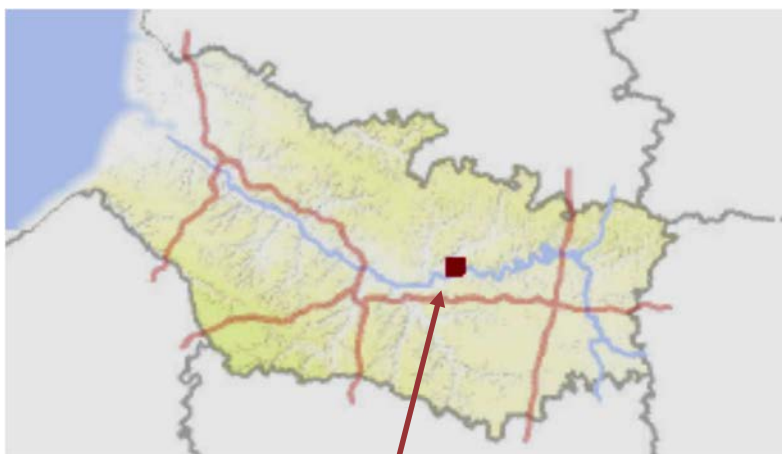


A la découverte de l'espace naturel sensible « Les étangs de la Barette et la Falaise Sainte-Colette »



Crédit photos : CD80



Accès par Corbie, suivre la RD 233 vers Vaux-sur-Somme ou par le belvédère Sainte-Colette à Corbie via la RD1

CARTE D'IDENTITE DU SITE

Commune :

Corbie et Vaux-sur-Somme

Surface : 40 ha

Gestionnaire du site :

Conseil départemental de la Somme et Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



Espèces emblématiques :

L'Utriculaire commune, l'Utriculaire vulgaire, le Potamot coloré, le Peucedan des marais, le Blongios nain, la Gorgebleue à miroir, la Sterne pierregarin.

LE PATRIMOINE NATUREL

Ce marais tourbeux, typique de la Vallée de la Somme, est composé de vastes étangs et de boisements humides. Il abrite une grande diversité faunistique et floristique avec de nombreuses espèces rares et protégées.

Sur les coteaux calcaires, ou larris, constituent des milieux particuliers où une végétation de type sub-méditerranéenne se développe. Par exemple, la Gentiane d'Allemagne est présente sur le larris de la Falaise Sainte-Colette.

LE PATRIMOINE CULTUREL

Ce site révèle la présence de l'homme au fil des siècles. La Falaise Sainte-Colette a été façonnée suite à l'exploitation de la pierre, par les moines, pour la construction de l'Abbaye de Corbie. Les étangs de la Barette ont été exploités pour la tourbe au 19ème siècle.

LA GESTION PRATIQUE

Des opérations de restauration de la roselière et du secteur des mares ont été conduites depuis 2010. Les résultats de cette gestion sont probants avec une tendance à l'augmentation de la densité des espèces remarquables.

L'OUVERTURE AU PUBLIC

Le parcours libre, au départ du belvédère Sainte-Colette, permet de découvrir le larris et les étangs de la Barette grâce à des panneaux didactiques (ouverture en septembre 2017).

Une partie de ce parcours est accessible pour les personnes à mobilité réduite (PMR) depuis le parking situé sur la RD 233 entre Corbie et Vaux-sur-Somme.

Observer...



LE POTAMOT COLORE

Plante protégée caractéristique des tourbières alcalines de la Vallée de la Somme, elle forme des herbiers aquatiques et se développe dans les eaux stagnantes.



LE BLONGIOS NAIN

Discret, souvent immobile, ce petit héron affectionne les roselières. Cet oiseau est nicheur sur le site.

Comprendre...



LA GORGEBLEUE A MIROIR

La Gorgebleue à miroir se nourrit d'insectes. Elle hiverne principalement du nord de l'Afrique. Elle aime faire son nid dans une touffe d'herbes ou un buisson touffu.

Découvrir...



Un parcours libre permet de découvrir le site. Un secteur de découverte complémentaire, plus sensible, d'environ 700 mètres, est réservé aux visites encadrées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ou le Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE).

Le saviez vous ?

La roselière est un milieu typique des zones humides. En régression, de même que les zones humides, depuis plusieurs siècles, elle abrite de nombreuses espèces. Elle permet aux oiseaux qui y sont inféodés (Blongios nain, Phragmite des joncs, Gorgebleue à miroir...) de se nourrir, de se protéger des prédateurs et également d'y nicher afin d'élever leurs petits.

Contact : Conseil départemental de la Somme, Direction de l'environnement et des énergies, 43 rue de la république, 80026 Amiens cedex 1

Téléphone : 03 22 71 80 80 Courriel : contact@somme.fr

Partenaires Financiers :

L'acquisition des étangs de la Barette a été financée par l'Agence de l'Eau Artois-

